

Durée: 3h coefficient: 3

SUJET : Le régime parlementaire.

PROPOSITION DE CORRIGE

INTRODUCTION

Le régime parlementaire est apparu au milieu du XVIII^e siècle en Grande Bretagne. C'est un régime pluraliste fondé sur la collaboration ou la séparation souple des pouvoirs.

1^{er} PLAN

I – Caractéristiques du régime parlementaire

- A) – Bicéphalisme de l'exécutif
- B) – Responsabilité politique du Gouvernement
- C) – Droit de dissolution

II – Différentes formes de régime parlementaire

- A) – Régime parlementaire dualiste et régime parlementaire moniste
- B) – Régime parlementaire majoritaire et régime parlementaire rationalisé.

2^{ème} PLAN

I – Exécutif bicéphale

- A) – Le Chef de l'Etat
- B) – Le Premier Ministre

II – Moyens d'action réciproques

- A) – Responsabilité politique du Gouvernement
- B) – Droit de dissolution.

3^{ème} PLAN

I – Organisation

- A) – Au niveau de l'exécutif
- B) – Au niveau du législatif

II – Fonctionnement

- A) – Domaines communs
- B) – Moyens d'action réciproques.